Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 8 (1932-1933)

Heft: 24

Rubrik: Petites nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

et sa belle vaisselle plate rapportée de Mexico! Mais ça, c'est à moi... C'est mon honneur. Je défends qu'on y touche.»

Tous ces bouts de phrase étaient hachés par la course et sa parole bègue; mais au fond il avait son idée, le vieux! Une idée bien nette, bien arrêtée, prendre le drapeau, l'emporter au milieu du régiment, et passer sur le ventre des Prussiens avec tous ceux qui voudraient le suivre.

Quand il arriva là-bas, on ne le laissa pas même entrer. Le colonel, furieux lui aussi, ne voulait voir personne... mais Hornus ne l'entendait pas ainsi. Il jurait, criait, bousculait le planton: «Mon drapeau... je veux mon drapeau...» A la fin une fenêtre s'ouvrit:

«C'est toi Hornus?

— Oui, mon colonel, je...

— Tous les drapeaux sont à l'Arsenal..., tu n'as qu'à y aller, on te donnera un reçu...

— Un reçu?... Pourquoi faire?...

— C'est l'ordre du maréchal...

— Mais, colonel...

— F...-moi la paix!...» et la fenêtre se referma.

Le vieil Hornus chancelait comme un homme ivre.

«Un reçu...., un reçu...», répétait-il machinalement .. Enfin il se remit à marcher, ne comprenant plus qu'une chose, c'est que le drapeau était à l'Arsenal et qu'il fallait le ravoir à tout prix.

V.

Les portes de l'Arsenal étaient toutes grandes ouvertes pour laisser passer les fourgons prussiens qui attendaient rangés dans la cour. Hornus en entrant eut un frisson. Tous les autres porte-drapeaux étaient là, cinquante ou soixante officiers, navrés, silencieux; et ces voitures sombres sous la pluie, ces hommes groupés derrière, la tête nue: on aurait dit un enterrement.

Dans un coin, tous les drapeaux de l'armée de Bazaine s'entassaient, confondus sur le pavé boueux. Rien n'était plus triste que ces lambeaux de soie voyante, ces débris de franges d'or et de hampes ouvragées, tout cet attirail glorieux jeté par terre, souillé de pluie et de boue. Un officier d'administration les prenait un à un, et, à l'appel de son régiment, chaque porte-drapeau s'avançait pour chercher un reçu. Raides, impassibles, deux officiers prussiens surveillaient le chargement.

Et vous vous en alliez ainsi, ô saintes loques glorieuses, déployant vos déchirures, balayant le pavé tristement comme des oiseaux aux ailes cassées! Vous vous en alliez avec la honte des belles choses souillées, et chacune de vous emportait un peu de la France. Le soleil des longues marches restait entre vos plis passés. Dans les marques des balles vous gardiez le souvenir des morts inconnus, tombés au hasard sous l'étendard visé...

«Hornus, c'est à toi... On t'appelle... va chercher ton reçu...»

Il s'agissait bien de reçu!

Le drapeau était là devant lui. C'était bien le sien, le plus beau, le plus mutilé de tous... Et en le revoyant, il croyait être encore là-haut sur le talus. Il entendait chanter les balles, les gamelles fracassées et la voix du colonel: «Au drapeau, mes enfants!...» Puis ses vingt-deux camarades par terre, et lui vingt-troisième se précipitant à son tour pour relever, soutenir le pauvre drapeau qui chancelait faute de bras. Ah! ce jour-là il avait juré de le défendre, de le garder jusqu'à la mort. Et maintenant...

De penser à cela, tout le sang de son cœur lui sauta à la tête. Ivre, éperdu, il s'élança sur l'officier prussien, lui arracha son enseigne bien-aimée qu'il saisit à pleines mains; puis il essaya de l'élever encore, bien haut, bien droit, en criant: «Au dra...» mais sa voix s'arrêta au fond de sa gorge. Il senti la hampe trembler, glisser entre ses mains. Dans cet air las, cet air de mort qui pèse si lourdement sur les villes rendues, les drapeaux ne pouvaient plus flotter, rien de fier ne pouvait plus vivre... Et le vieil Hornus tomba foudroyé.

Tiré des «Contes du Lundi.» *Alphonse Daudet.*

Petites nouvelles

En décembre dernier, lors de la discussion du budget fédéral, le Conseil des Etats supprima un subside de 25,000 fr. demandé par le Département militaire pour la Fédération sportive ouvrière. Afin que le budget pût être voté à temps, le Conseil national accepta cette suppression, mais demanda, pour qu'un débat puisse avoir lieu, que la subvention fût présentée sous forme de crédit supplémentaire. Le Conseil fédéral s'est incliné et c'est enfin tout dernièrement que les chambres ont liquidé le cas en supprimant définitivement cette subvention.

Cette Fédération sportive, dénommée Satus, ne se contente pas de donner des muscles à ses membres; elle constitue une organisation dont le caractère est nettement politique. Malgré les avertissements qu'elle a reçus du Département militaire, elle a abandonné la neutralité requise pour obtenir une subvention fédérale. Elle est devenue une simple annexe du parti socialiste à qui elle rend les services les plus variés: elle se livre au recrutement pour ce parti et lui prête sa collaboration dans les campagnes électorales. Son président ne se borne point à exercer un rôle de moniteur de gymnastique, il ne manque aucune occasion d'affirmer sa foi révolutionnaire. L'an passé, il prononça dans un congrès une harangue enflammée pour inviter les ouvriers sportifs à tout sacrifier, même leur vie, au triomphe du socialisme. Plus tard, il parlait «des forces sociales qui devaient préparer et amener la révolution».

On comprend, à l'ouïe de tels propos, que le Conseil des Etats se soit cabré, et qu'il n'ait plus voulu accorder un subside officiel à une société qui s'est résolument placée sur le terrain politique. On s'est même étonné à ce moment-là que le Conseil fédéral ait eu besoin des lumières parlementaires pour discerner les desseins qu'elle poursuivait. On trouva que M. Minger, dans son désir de former une jeunesse forte et saine, poussait l'indulgence un peu loin.

Depuis le mois de décembre, la Satus ne s'est pas amendée; elle a, au contraire, continué d'affirmer son entente avec le parti socialiste et de lui prêter son appui le plus dévoué, notamment dans la campagne qu'il mena contre l'adaptation des salaires fédéraux.

Ce serait vraiment faire preuve d'une naïveté déconcertante que de soutenir, avec de l'argent officiel, une organisation qui préconise la lutte des classes et combat en faveur d'un parti adversaire de la défense nationale. Cette mauvaise plaisanterie — rendue encore plus éclatante par le fait que la Satus émarge au budget du Département militaire — devait cesser. Les chambres en prenant la décision de supprimer ce poste du budget ont fait preuve de ce bonn-sens qui finit tout de même par prévaloir dans nos milieux dirigeants.

* * *

Avant de lui donner un fusil, l'Helvétie habille le conscrit des pieds à la tête. Elle lui donne un bel uniforme et tous les accessoires qui conviennent pour en faire un soldat présentable. Cela coûte une belle somme d'habiller et d'équiper 24,000 hommes par année. N'oublions pas cependant que presque tout l'argent reste au pays et sert à nourrir des milliers d'artisans et leurs familles. Il est intéressant cependant de savoir ce que coûte une recrue:

Consultons le prix-courant qui est établi soigneusement à cet effet. Nous y voyons que le casque d'acier coûte 13 francs — pour un couvre-chef aussi durable, ce n'est pas trop cher —, la vareuse et deux paires de pantalons reviennent à fr. 120.—, le sac à pain à fr. 9.—, etc. On arrive ainsi à calculer ce que coûte une recrue toute équipée, mais sans armes encore. Le fier dragon, qui l'eût cru, coûte le moins cher, parce qu'il ne porte pas de sac. Son équipement revient à fr. 229.45, sans les bottes. Le canonnier coûte fr. 278.80. Le simple fusilier fr. 283.05, le carabinier et fusilier-mitrailleur 45 centimes de plus. Les conducteurs-mitrailleurs coûtent plus de fr. 300.—, de même les cyclistes (fr. 313.65) et le conducteur d'artillerie (fr. 317.40). Le soldat du génie, l'aviateur, le mitrailleur, le soldat du train coûtent en moyenne fr. 282.—.

Depuis 1930, l'équipement des recrues coûte sensiblement

moins cher. La différence est de fr. 67.— pour le soldat d'infanterie. L'étoffe de pantalon a baissé de fr. 16.50 à fr. 12.15; le drap de la vareuse de fr. 19.10 à fr. 12.60.

Mais les réserves aussi continuent à baisser...

* * *

La firme italienne Ernesto Broda travaillerait à l'établissement d'un char amphibie type A. E., destiné à surmonter des obstacles aquatiques assez profonds et présentant des berges plates et solides.

L'engin a quatre roues. Les roues arrières ont un diamètre de 1.700 mm., celles d'avant de 1.400 mm. Il possède en outre deux hélices. Sur l'eau, les roues font offices de gouvernail. La voie de ce char est de 2.500 mm. Une cuirasse de 7 mm. le protège contre les balles perforantes.

Les portes de sortie normales sont sur les côtés. La porte de secours à la partie supérieure. La carosserie est divisée en deux parties: partie sous la flottaison est partie au dessus. La ligne de flottaison est à 90 cm. au-dessus du plancher de la carrosserie. La partie sous la flottaison est en forme de croix. L'armement se compose de 8 mitrailleuses jumelées lourdes. Les mitrailleuses de côté ont est champ de tir vertical allant de + 50 à — 22 degrés, les autres de + 50 à — 15°. Ces champs de tir négatifs permettent d'atteindre sur le sol des buts très rapprochés.

L'équipage se compose d'un conducteur et de trois tireurs.

Les dimensions du char sont: longueur, 5 m. 350; largeur, 3 mètres; hauteur, 2 m. 450. Le poids en ordre de combat est de 9.000 kgs. Sans armes et sans personnel, il est de 7.500 kgs. Chaque mitrailleuse dispose de 4.000 cartouches. La réserve d'essence est de 300 litres. Le rayon d'action de ce char est de 300 kilomètres sur route.

En terrain varié et sur l'eau, il peut fonctionner pendant 20 heures. Le moteur donne 70 chevaux à 1.100 tours. Il est à 6 cylindres, à refroidissement par air ou par eau. Trois vitesses: 1° 3 kilomètres à l'heure; 2° 12 kilomètres; 3° 36 kilomètres (sur route). En terrain varié, ces vitesses se réduisent à 1,4 et 12 kilomètres à l'heure, dans l'eau, la vitesse est de 8 km. 5.— *(Mil. Woch.)*

* * *

En Grande-Bretagne le gouvernement a décidé d'inscrire dans le prochain budget, un article permettant de reprendre les exercices annuels de l'armée territoriale, de la « Supplementary Reserve » et du « Officers Trainings Corps ». La suppression de ces exercices en 1932 a eu une influence défavorable sur le recrutement de l'armée territoriale, dont les effectifs ont diminué de 27 officiers et 7621 hommes.

Le déficit total est de 1221 officiers, 42,238 hommes pour un effectif théorique de 3122 officiers et 162,405 hommes.

La maison Wickers-Armstrong a construit un canon contre avions de 75 mm., adapté également aux objectifs terrestres.

Portée: horizontale 13,900, verticale 9230; vitesse initiale 720 m. sec.; poids de l'obus 9 kgs; pointage automatique, passage de la position de route à la mise en batterie en 2 minutes; servants: 1 chef de pièce et 9 hommes; la section de 2 pièces tire 6 coups en 5 secondes.

D'excellents résultats ont été obtenus contre des objectifs animés d'une vitesse de 290 kilomètres à l'heure.

(« Militär Wochenblatt ».)

Rekrutenschulen

Infanterie:
1. Division vom 16. Aug. bis 21. Okt., Lausanne u. Yverdon
2. Division vom 16. Aug. bis 21. Okt., Colombier

Kavallerie: vom 22. Aug. bis 21. Nov., Bern
Sattlerrekruten vom 22. Aug. bis 31. Okt.
Fachausbildung vom 1. bis 21. Nov., Bern

Genietruppe: Feldsappeure vom 9. Aug. bis 14. Okt., Brugg

Fliegertruppe: vom 16. Aug. bis 31. Okt., Dübendorf

Sanitätstruppe: vom 21. Aug. bis 21. Okt., Basel
vom 21. Aug. bis 21. Okt., Andermatt.

Offiziersschulen

Infanterie: 1. Division vom 7. Aug. bis 27. Okt., Lausanne
2. » vom 5. Aug. bis 5. Nov., Colombier
3. Division vom 7. Aug. bis 27. Okt., Bern
4. » vom 5. Aug. bis 5. Nov., Luzern
5. » vom 5. Aug. bis 5. Nov., Zürich
6. » vom 7. Aug. bis 27. Okt., St. Gallen

Wiederholungskurse

1. Division: Geb.-I.-R. 5 vom 14. bis 26. Aug.
Geb.-San.-Abt. 11 vom 14. bis 26. Aug.
Geb.-Vpf.-Kp. III/1 vom 14. bis 26. Aug.
Geb.-Tr.-Kol. I/1 vom 14. bis 26. Aug.

2. Division: Manöver-Wiederholungskurs v. 28. Aug. bis 9. Sept.

3. Division: I.-Br. 7 vom 14. bis 26. Aug.
Rdf.-Kpn. 3 und 23 vom 14. bis 26. Aug.
F.-Art.-R. 5 vom 11. bis 26. Aug.
Art.-Beob.-Kp. 3 vom 11. bis 26. Aug.
San.-Abt. 3 vom 7. bis 19. Aug.
Vpf.-Kp. I/3 vom 14. bis 26. Aug.

6. Division: Rdf.-Kpn. 6 und 26 vom 14. bis 26. Aug.
Bttr. 48 vom 11. bis 26. Aug.
F.-Hb.-Abt. 30 vom 11. bis 26. Aug.

Festungsbesatzungen:
Fest.-Art.-Abt. 2 vom 11. bis 26. Aug.
Mot.-Art. R. 5 vom 11. bis 26. Aug.
Vpf.-Kp. 7 vom 14. bis 26. Aug.
Geb.-Mitr.-Abt. 2 vom 14. bis 26. Aug.

Armeetruppen: Rdf.-Abt. 1 vom 28. Aug. bis 9. Sept.
Rdf.-Abt. 3 vom 7. bis 19. Aug.
Kav.-Br. 1 vom 28. Aug. bis 9. Sept.
Drag.-R. 5 vom 7. bis 19. Aug.
Drag.-R. 6 vom 14. bis 26. Aug.
Sch.-Art. R. 1 vom 25. Aug. bis 9. Sept.
Ballon-Kp. 1 vom 25. Aug. bis 9. Sept.
Pont.-Bat. 3 vom 14. bis 26. Aug.
Funker-Kp. 1 vom 28. Aug. bis 9. Sept.
Flieger-Abt. 4 vom 25. Aug. bis 9. Sept.
Bäcker-Kpn. 2 und 3 vom 28. Aug. bis 9. Sept.
Bäcker-Kp. 4 vom 14. bis 26. Aug.

Landwehr:

3. Division: San.-Kp. V/3 vom 7. bis 19. Aug.
Feld-Lazarett 3 vom 7. bis 19. Aug.
San.-Transport-Abt. 3 vom 7. bis 19. Aug.

5. Division: I.-R. 51 vom 14. bis 26. Aug.

6. Division: F.-Hb.-Pk.-Kp. 30 vom 14. bis 26. Aug.

Festungsbesatzungen: Geb.-I.-R. 40 vom 14. bis 26. Aug. (Bat. 105, 106)
Mot.-Art. R. 5 vom 11. bis 23. Aug.
Vpf.-Kp. 7 vom 14. bis 26. Aug.

Armeetruppen: Pont.-Bat. 1 vom 28. Aug. bis 9. Sept.
Pont.-Bat. 3 vom 14. bis 26. Aug.
Funker-Kp. 1 vom 28. Aug. bis 9. Sept.
Sanitätszüge 5 bis 8 vom 7. bis 19. Aug.

Aenderung im Militärschultableau

In Abänderung des Verzeichnisses der Unterrichtskurse wird der Wiederholungskurs des Dragoner-Regiments 5, welchem die Dragoner-Schwadronen 17, 18 und 22 sowie die Mitrailleur-Schwadron 5 angehören, statt vom 5. bis 17. August erst vom 11. bis 23. September stattfinden.

Die Gebirgssanitätsabteilung 12 besteht ihren Wiederholungskurs vom 31. August bis 12. September. Vom 30. Oktober bis 11. November findet der W.-K. I der Motorwagentruppe statt. Der taktische Kurs I des Geb.-I.-R. 35 findet nicht in Appenzell, sondern in Altstätten statt.

Bericht über den Infanterie-Patrouillen-Lauf

Die Patrouillenübungen für Infanterie verliefen dank der guten Vorbereitung durch Wettübungskomitee und Kampfgericht im großen und ganzen programmgemäß. Die auszuführenden Uebungen wichen nur in unbedeutenden Dingen von denjenigen in Solothurn ab.